## Sous-commission paritaire les taxis

Convention collective de travail du 20 o≝tob € 2022 concernant le paiement en espèces d'avances sur salaire.

## CHAPITRE I. - Champ d'application

Article 1. La présente convention collective de travail s'applique aux employeurs et aux travailleurs ressortissant à la Sous-commission paritaire pour les taxas.

Par travailleurs, on entend les chauffeurs, tant masculins que féminins.

## CHAPITRE II. - Cadre juridique

#### Article 2

La présente convention collective de travail est conclue en application de l'article 2 de la loi du 23 août 2015, modifiant la loi du 12 avril 1965 concernant la protection de la rémunération des travailleurs en ce qui concerne le paiement de la rémunération.

#### **Article 3**

La présente convention collective de travail ne porte nul préjudice à la législation relative au règlement collectif de dettes.

# <u>CHAPITRE III. - Paiement en espèces d'avances sur salaire</u>

#### Article 4

Les travailleurs visés à l'article 1er ont la possibilité de demander des avances sur salaire en liquide à leur employeur. Toutefois, ce montant sera limité à un maximum de 20 % de la recette du travailleur et plafonné à 250 € maximum par mois.

Il appartient à chaque employeur d'évaluer le caractère exceptionnel. De même, le montant autorisé sera évalué par l'employeur sur base individuelle.

#### **Article 5**

Le paiement de ces avances sur salaire doit s'effectuer par le biais du document de paiement uniforme joint en annexe à la présente cct. Ce document est rédigé en double exemplaire dont un exemplaire est remis au travailleur.

## CHAPITRE IV. - Durée de validité

#### Article 6

La présente convention collective de travail entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Elle cesse de produire ses effets le 31 décembre 2022.

# Uitzonderlijk voorschot i

Datum.		
Betaald a	ıan:	
Als voorso	chot op het loon van d	de maand:
Bedrag iı	n cijfers:	Na (vo
Bedrag v	/oluit:	Ha

Uitbetaald door (naam en handtekening):

## DONNEES EMPLOYEUR

## Avance exceptionnelle er

Date:		
Payée à:		
A titre d'ava	nce sur le salaire d	u mois de:
Montant en	chiffres:	No (c
Montant en	toutes lettres:	Si

Payée par (nom et signature):